



# 38<sup>ème</sup> FOIRE AGRICOLE 2024

## Formulaire d'inscription

### Informations sur l'événement

Nom de l'événement 38<sup>ème</sup> Foire Agricole de Polynésie française

Thème de l'édition « Les Merveilles du jardin »

Date Du 26 septembre au 06 octobre 2024

Lieu PLATEAUX DE OUTUMAORO – PUNAAUIA - TAHITI

### Coordonnées de la CAPL

Référent Rarahu LACOUR

Téléphone 40 50 26 90 / 87 700 154

Adresse e-mail [secretariat@capl.pf](mailto:secretariat@capl.pf)

### L'exposant

Raison sociale \_\_\_\_\_

N°TAHITI \_\_\_\_\_

N°RC \_\_\_\_\_

N°CAPL \_\_\_\_\_

Nom – Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ile \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Téléphone 2 \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

**OUVERTURE DES PRE-INSCRIPTIONS**

**Jusqu'au vendredi 16 août 2024 à 14h00**



# 38<sup>ème</sup> FOIRE AGRICOLE 2024

## Formulaire d'inscription

Quels produits ou prestations proposez-vous ?

---

---

---

---

Proposez-vous des dégustations ?

---

---

Proposez-vous des échantillons ?

---

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

La chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire recherche des exposants, des professionnels et commerces, qui valorisent et font la promotion des produits du Fenua.

Tous les exposants devront proposer des produits 100% local, à l'exception des restaurants et des commerces fournisseurs des produits à intérêts pour le monde agricole et de pêche lagonaire.

La demande d'inscription dûment remplie est transmise par tous moyens au secrétariat de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire à l'adresse suivante : Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome – B.P. 5383, Pirae -TAHITI– Polynésie française, Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54

Ou par courriel à l'adresse : [secretariat@capl.pf](mailto:secretariat@capl.pf)

- **La transmission de la demande ne vaut pas inscription à la foire agricole.**
- **La période de pré-inscription sera close le vendredi 16 août 2024 à 14h00.** Les demandes sont examinées par le comité organisateur de l'évènement **avant le 02 septembre 2024.**
- Un avis de somme à payer sera transmis, par la chambre, aux exposants retenus pour participer à l'évènement.
- **La participation à la foire agricole sera confirmée par l'organisateur uniquement après le paiement du stand par l'exposant.**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'évènement disponible au sein de la chambre ou consultable sur notre site internet : [www.capl.pf](http://www.capl.pf). J'en accepte les termes sans exception ni réserve.

Fait à .....le.....

Signature :